

RÈGLEMENT DES FOULÉES DE PARIS CENTRE DU 18 MAI 2025

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Les Foulées de Paris Centre sont co-organisées par la Mairie de Paris Centre, la Fédération de Paris de La Ligue De L'Enseignement, représentée par le Centre Paris Anim' Pôle Simon Le Franc et Actise représentée le Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg. Les courses auront lieu le dimanche 18 mai 2025 de 8h30 à 12h30 dans le Parc Rives de Seine entre le pont Louis- Philippe et le pont Neuf.

Les organisateurs peuvent être contactés à tout moment pour toute demande d'explication ou d'information complémentaire par mail à l'adresse foulesdepariscentre@gmail.com ou par téléphone au 01 44 78 20 75.

ARTICLE 2 : MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

ARTICLE 2.1 :

Les inscriptions sont nominatives. Seules seront prises en considération les inscriptions réalisées et payées sur internet, directement en ligne via un site spécifique, avant le 15 mai 2025 à 23h.

Pour chaque coureur.e.s, une attestation sur l'honneur de non-contre-indication à la pratique de la course à pied est nécessaire pour s'inscrire, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineur.e.s.

ARTICLE 2.2 :

Toutes les courses sont accessibles aux personnes porteuses de handicap. Pour la bonne organisation des courses et afin de vous réserver le meilleur accueil, merci de prendre contact avec l'équipe organisatrice **avant le 11 mai 2025** par mail à l'adresse foulesdepariscentre@gmail.com ou par téléphone au 01 44 78 20 75.

ARTICLE 2.3 :

Les inscriptions sont réalisables sur internet. Le site de la Mairie de Paris Centre contiendra un article dédié à l'évènement dans lequel figurera le lien vers le site d'inscription.

Un accompagnement pour les inscriptions en ligne est mis en place dans les centres Paris Anim' Pôle Simon Lefranc ou ParisAnim' Ruth Bader Ginsburg.

La participation aux frais d'inscription est de six euros cinquante (6.50€) pour les personnes habitant Paris Centre et de sept euros (7€) pour les autres participant.e.s. L'inscription n'est validée qu'après paiement des frais d'inscription.

La clôture des inscriptions est prévue le 15 mai 2025 à 23h. L'organisation n'acceptera donc aucune inscription le jour de la course ni au moment du retrait des dossards.

Pour des raisons de sécurité, la clôture des inscriptions pourra intervenir avant le 1^{er} mai 2025 en fonction du nombre de participant.e.s par course, sur décision de l'équipe d'organisation.

ARTICLE 2.4 :

L'organisation n'acceptera pas les demandes de remboursement sauf pour les personnes ayant un justificatif médical (blessures, maladies).

ARTICLE 2.5 :

Les dossards seront à retirer le **samedi 17 mai 2025 de 10h à 17h à Quartier Jeunes (QJ), 4 Place du Louvre, 75001 Paris**. Ils ne pourront pas être retirés le jour de la course.

Pour retirer le dossard d'une autre personne, présentez obligatoirement la photocopie de la pièce d'identité de celle-ci avec son numéro de dossier d'inscription.

ARTICLE 2.6

Toute inscription engage personnellement son auteur. Le transfert d'inscription ou la cession de dossard à un tiers est strictement interdit. Tout.e participant.e porteur.euse d'un dossard obtenu en infraction avec le présent règlement pourra être mis.e hors course ou être reconnu.e responsable de tout dommage causé ou subi si un accident survient durant l'épreuve. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident survenu dans ce type de situation.

ARTICLE 2.7

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure (arrêté préfectoral ou municipal) ou pour tout autre motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement de l'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.

ARTICLE 3 : MODALITÉS DES COURSES

Les Foulées de Paris Centre se tiendront dans le Parc Rives de Seine entre le pont Louis-Philippe et le pont Neuf le dimanche 18 mai 2025.

Sept courses se succéderont entre 9h15 et 12h30 pour différentes catégories d'âges.

Course	Années de naissance	Distance / Durée	Horaire
Benjamins	2012 2013	Environ 3 km	9h15
Poussins	2014 2015	8 minutes	9h45
Eveil athlé	2016 2017 2018	6 minutes	10h05
Relais adulte-baby athlé	2019 2020 2021	Environ 1.3 km adultes Environ 300m enfants	10h25
Minimes	2010 2011	Environ 4.2 km	11h15
Cadets	2008 2009	Environ 5.6 km	11h15
Adultes	2007 et avant	Environ 7.5 km	11h15

Les courses "minimes", "cadets" et "adultes" débuteront au même moment, à partir de 11h15. Le port du dossard bien visible, sur la poitrine, non plié ou masqué est obligatoire tout au long de la course.

Chaque inscrit.e aux Foulées de Paris Centre ne pourra prendre part qu'à la course correspondant à sa catégorie d'âge. Pour le relais adulte-baby athlé, l'inscription et le règlement se font au nom de l'enfant.

ARTICLE 4 : SECURITE

Le service médical de la course est assuré par la Croix Rouge Française et la sécurité du parcours par des signaleurs bénévoles. Toutefois, chaque participant.e est invité.e à prêter assistance à toute personne victime d'un accident jusqu'à l'arrivée des secours.

ARTICLE 5 : ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ CIVILE

L'organisation décline toute responsabilité dans l'éventualité d'un accident ou d'une défaillance des coureurs du fait de problèmes de santé ou d'une préparation insuffisante. Les participant.e.s assument pleinement la responsabilité de leur participation et s'engagent à ne lancer aucun recours contre les organisateurs de l'évènement en cas de dommages ou de séquelles consécutives à la course. Il incombe aux participant.e.s de s'assurer personnellement (responsabilité civile). Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de vol des affaires personnelles des participant.e.s ou de dégradation de matériel.

ARTICLE 6 : CHRONOMÉTRAGE

La société Oxybol www.oxybol.fr assurera le chronométrage des courses Benjamins, Minimes, Cadets et Adultes au moyen de puces intégrées aux dossards. Tout.e participant.e portant une puce ne correspondant pas à son identité pourra se voir exclu de l'épreuve. Conformément aux recommandations de la Fédération Française d'Athlétisme, les courses Eveil athlé, Poussins et le Relais adulte-baby athlé ne seront pas chronométrées (cf art. 3).

ARTICLE 7 : LOTS ET ANIMATIONS

ARTICLE 7.1

Un t-shirt de l'évènement sera remis à chaque participant.e qui le souhaite lors du retrait des dossards. Une médaille sera remise à chaque participant.e à l'issue de sa course.

Des photos de groupe seront prises pour les participant.e.s aux courses Poussins, Eveil athlé et Relais adulte-baby athlé sur le podium à partir de 12h30.

Une coupe sera ensuite remise aux trois premiers et trois premiers des courses Benjamins, Minimes, Cadets et Adultes.

ARTICLE 7.2

Des animations seront proposées dans le Parc Rives de Seine entre le pont Louis- Philippe et le pont Marie de 10h00 à 14h00.

ARTICLE 8 : DROIT À L'IMAGE

En participant à l'épreuve, chaque coureur.euse donne expressément son accord pour l'utilisation des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il.elle pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Tout.e participant.e reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.